

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'AMI DE LA RELIGION

ET

## DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12e. 6a. ANNÉE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

ANNÉE. 12e. 6a.

BUREAU DE REDACTION: Rue Ste. Famille, No. 14.

Québec, LUNDI, 28 Mai 1849.

BUREAU DE REDACTION: Rue Ste. Famille, No. 14.

### Le Clergé Canadien.

Dans nos feuilles précédentes, on a pu voir que M. Papineau, dans ses discours en chambre, refuse aux prêtres catholiques le droit de dire leurs pensées en matières politiques, lors même que la paix, l'ordre, les lois et la morale publique sont menacés et violés. Cette restriction a pu paraître étonnante chez un homme qui fait profession d'une si grande libéralité, d'une pleine et entière liberté de pensée et d'action pour toutes les classes de la société. Cependant il l'a dit, et il a ajouté que le ministère usait de corruptif pour gagner le clergé et par conséquent, que ce clergé est corrompible ou corrompu. Voilà la largeur de ses grandes idées démocratiques! Elles s'étendent exclusivement à ceux qui veulent penser comme lui. *Liberté de pensée*, est un mot qui n'a que l'apparence de son sens, mais jusqu'à quel point est-il vrai? Le voici. Il a dit plus tard en chambre: "Les ministres au lieu de régler les grandes affaires de l'état, s'occupent à se faire faire des compléments, à recevoir avec complaisance les adresses de félicitation qui lui viennent du peuple; cependant qu'elle est la valeur de ces adresses? elles ne sont que le fruit de l'IGNORANCE et de LA SUPERSTITION DU PEUPLE OBEISSANT AVEUGLEMENT A LA VOIX D'UN CLERGE FANATIQUE." Son journal nous dira que c'est du respect envers le peuple que cette jolie réflexion! M. Papineau lui-même dans son dernier manifeste, n'a-t-il pas cité le premier ministre au tribunal de l'opinion publique, pour avoir dit qu'il ne pensait pas le peuple en état de faire lui-même le choix de bons officiers-rapporteurs?

Voici donc comment nous pouvons expliquer son mot, *Liberté de penser*; "Vous tous, mes jeunes défenseurs, suivez l'exemple de mon neveu, écrivez tout ce qui vous passera par la tête, vrai ou faux, n'importe, pourvu que ce soit contre ces gueux de ministres et contre notre fanatique clergé," ce sera bon; quant à vous, prêtres et évêques, taisez-vous. (!) vous n'avez rien à faire dans la politique du pays. Que le pays soit menacé et bouleversé de fond en comble, ça ne vous regarde pas; taisez-vous, car vous avez trop d'influence." C'est-à-dire que M. Papineau veut faire taire une classe d'hommes généralement très éclairés, de peur que celle qui l'est le moins ne s'en rapporte à leurs lumières. Il voit que le contrôle des pensées lui échappe et il traite d'ignorants ceux qui pensent autrement que lui. Ce n'est pas ainsi que l'on entend la démocratie dans tous les lieux.

Son organe fait les mêmes reproches au clergé, il dit que "l'on a fait de véritables sermons politiques dans plusieurs églises du district de Montréal;" mais il n'a pas descendu jusqu'à dire à ses lecteurs dans quelles paroisses. C'est si difficile de donner les détails sur des faits qui n'ont pas eu lieu! Il valait mieux lancer cela au hasard, pour en faire retomber la responsabilité sur tout le corps.

Le *Herald* d'hier matin suit l'exemple de la *Gazette* de M. Papineau et de ses écrivains, à l'égard de notre clergé. Il permet à un correspondant, sous la signature de "Anglo-Canadien," de publier dans ses colonnes un fait aussi ridicule que mensonger. Il dit que les prêtres catholiques font signer les requêtes à la reine par de petits enfants et "il mentionne le prétendu fait qu'un prêtre aurait fait signer un enfant qui venait d'être baptisé, et auquel on aurait fait toucher la plume de ses petits doigts inhabiles!" Après avoir imaginé tout cela, ce correspondant s'empare en indignation contre les dignitaires de notre église, qui oublieraient ainsi leurs devoirs sacrés! Puis faisant semblant de croire fermement à la réalité de ce fait, il ajoute que "c'est ruiner les meilleurs intérêts de cette église vu que le résultat de tout cela, sera l'annexion et la mort de cette église." En vérité, M. l'Anglo-Canadien, vous paraissez fort sensible aux malheurs d'une annexion et aux intérêts de notre église! mais vous avez une singulière manière de faire partager vos craintes et appréhensions aux catholiques. Est-ce en injurant les dignitaires de notre église que vous vous ferez craindre pour elle un accueil malveillant de l'autre côté des lignes? Que l'injure vienne

de vous ou d'ailleurs, c'est la même chose pour nous.

Nous ne savons véritablement pas sur quels motifs M. Papineau, l'*Avenir*, la *Gazette* et le correspondant du *Herald* s'appuyent pour refuser au clergé catholique la liberté de pensée en matière politique, tandis qu'on ne la refuse pas aux autres clergés du pays. Est-ce là ce qu'on appelle justice égale?

A ce propos, nos lecteurs verront dans nos colonnes de ce jour, une correspondance du comté de St. Maurice rectifiant un écrit malveillant paru dans l'*Avenir*, attaquant injustement le respectable curé d'Yamachiche.—*Minerve*.

### Réforme Postale.

Les résolutions suivantes ont été adoptées mardi dernier par la Chambre au sujet de la réforme postale et un projet de loi basé sur ces résolutions a été présenté. Nous en parlerons plus tard.

1. Qu'attendu qu'il est expédient qu'un tarif postal uniforme et peu élevé soit établi dans toute l'Amérique Britannique; et attendu que le gouvernement impérial a signifié à son excellence le gouverneur général qu'il était disposé à abandonner la direction de ce département, aussitôt que les différents gouvernements locaux seront convenus d'un système de port de lettres uniforme; et attendu que les différents gouvernements locaux de l'Amérique Britannique sont convenus des propositions suivantes, savoir:—

"Qu'il y ait un taux uniforme de trois deniers, cours provincial, dans toute l'étendue de l'Amérique du Nord Britannique.

"Qu'aucun frais de port de transit entre les provinces ne soit permis.

"Que deux deniers sterling par demi-once continué à être le taux en opération à l'égard des lettres des mailles anglaises, et soit étendu aux pays qui ont fait des conventions postales avec la Grande-Bretagne, à moins que le gouvernement de sa majesté ne juge à propos de permettre que ce taux soit changé en celui de trois deniers courant.

"Que l'on aura le choix de payer d'avance le port des lettres.

"Que le port de lettres, des paquets seront payés en Angleterre; et que le taux provincial de deux deniers sterling appartiendra à la province qui le percevra, et s'il est payé d'avance en Angleterre, il sera porté au crédit de la province où la lettre est adressée.

"Qu'il ne soit accordé aucun privilège d'affranchissement; qu'il puisse exister des timbres de port de lettres pour les paiements faits d'avance, et que les timbres coloniaux soient gravés.

"Que les frais de port des journaux, brochures et magazines, restent fixés aux taux actuels, et que la législature soit autorisée à les transmettre sans frais.

"Et que le taux de rémunération pour le transport des mailles britanniques par une estafette expressément destinée à ce transport à travers les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, soit l'objet d'un arrangement ultérieur."

Et attendu que le gouvernement impérial a approuvé les dites propositions, mais que néanmoins il faut des dispositions législatives pour autoriser le gouvernement de sa majesté de réaliser les arrangements proposés:

Et attendu qu'il est expédient d'autoriser le gouverneur-général en conseil à réaliser les arrangements qu'il croira convenables pour l'établissement d'un taux de port de lettres uniforme, aussitôt que la loi nécessaire aura été passée par la législature impériale;

A ces causes, il est expédient que le gouverneur en conseil soit autorisé à faire avec le gouvernement impérial et avec les gouvernements provinciaux des autres provinces de l'Amérique du Nord Britannique, les arrangements qui, suivant l'avis du gouverneur en conseil, seront convenables pour établir un tarif postal uniforme et peu élevé; et que le gouverneur en conseil soit autorisé à faire tous les règlements qui lui sembleront convenables pour l'administration du département de la poste et la conduite de ses officiers, et de toutes les matières qui s'y rapportent, et de les changer

au besoin; lesquels règlements auront la même force et le même effet que s'ils faisaient partie de cet acte jusqu'à la fin de la session suivante du parlement.

2. Qu'il est expédient que les règlements qui seront alors en vigueur soient donnés aux deux Chambres du parlement provincial, dans les premiers dix jours de la session suivante du dit parlement, et demeureront ensuite en vigueur comme loi, à moins qu'il n'en soit autrement décidé par quelque acte passé durant la dite session.

3. Qu'il est expédient que le gouverneur en conseil soit autorisé à payer, à même le fond consolidé du revenu, telles sommes (s'il en est) qu'il sera nécessaire pour combler tout déficit dans les fonds provenant du revenu du département de la poste pour en couvrir les dépenses.

A SON EXCELLENCE LORD ELGIN ET KINCARDINE, GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DU CANADA, etc., etc., etc.

Nous les soussignés membres d'un comité nommé ce jour à une assemblée des habitants et franc-tenanciers de la paroisse Saint-Michel, à l'effet de rédiger, signer et transmettre à Votre Excellence, pour et au nom de la dite paroisse, la présente adresse,—avons l'honneur en obéissance aux résolutions adoptées à la dite assemblée, d'exprimer à Votre Excellence notre plus profond respect pour sa personne, et la pénible sensation et l'indignation que nous et nos co-paroissiens avons éprouvée lorsque nous avons appris les insultes et les outrages faits à Votre Excellence et à la représentation du pays, et les scènes de brigandage qui ont eu lieu dernièrement dans la cité de Montréal, inouïes dans aucun pays civilisé, et dignes de la barbarie du moyen-âge.

Nous ne pouvons trop flétrir les actes de vandalisme qui, dans l'opinion de notre paroisse, ne sont qu'un échantillon du savoir-faire, des dispositions et sentiments du tyranisme et de l'orgueil en ce pays, et démontre que la prétendue loyauté de ces hommes, à une époque bien reculée, n'était qu'un vernis trompeur.

Nous pouvons assurer Votre Excellence et nous la prions de croire que, pleins d'admiration pour sa conduite sage, habile et impartiale dans le gouvernement de cette province, et aussi dans la fermeté et la capacité de l'administration, toute notre approbation et sympathie est acquise à Votre Excellence et aux membres qui composent son cabinet; et que nous serons toujours prêts à prouver de fait que nous sommes vraiment loyaux et les véritables amis du pays et de la constitution qui nous régit et protège, en accordant à Votre Excellence notre appui moral comme celui de nos bras au premier appel qui nous sera fait, pour maintenir la tranquillité publique, notre langue, nos institutions et nos lois que nous garantissons les traités, et pour empêcher la rupture violente des liens qui heureusement unissent cette colonie à l'Angleterre.

Nous souhaitons à Votre Excellence longue vie, santé, bonheur et prospérité, et avons l'honneur de nous sousscrire,

de Votre Excellence,  
Les très-humbles et respectueux serviteurs,  
(Signé) N. C. Fortier, Prieur, curé de Saint-Michel.  
L. Laminière, lieutenant-col.  
P. Boissonnault, J. P.  
J. B. Fréchette.  
B. Pouliot, N. P.  
W. Launière, N. P.  
P. Forgues, Régistrateur.  
Ed. S. Belleau, M. D.  
Eustache Forgues, capt.  
J. A. Chiniqny, capt.  
P. Ryan.  
Magloire Garon.  
Ls. Dugal, capt.  
J. B. Gagné.  
G. Brousseau.  
Ls. Turgeon,

(Réponse.)

BUREAU DU SECRÉTAIRE.  
Montréal, 14 mai 1849.

Monsieur,  
Le gouverneur-général a reçu avec une

satisfaction égale à celle que vous avez eue à la transmettre, l'adresse du comité de la paroisse de Saint-Michel, qui ne le cède à aucune autre pour le zèle et l'empressement à donner son appui à l'administration de Son Excellence dans ce temps de déplorable agitation au siège du gouvernement, et Son Excellence n'a aucun doute que ces cordiales et universelles manifestations, dans des circonstances où l'on a pu croire l'ordre constitutionnel menacé, ne manqueraient pas de relever la réputation de loyauté vraie et sincère que le comité de Saint-Michel réclame à juste titre pour ses compatriotes.

J'ai l'honneur d'être,  
Monsieur,  
Votre très-obéissant serviteur,  
(Signé) J. LESLIE,  
Secrétaire.

L'honorable A. N. Morin,  
M. P. P., etc., etc.

### PARLEMENT PROVINCIAL.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

AFFAIRES DE ROUTINES.

Mercredi, 23 mai.

Bills passés.—Bill pour détacher Ste. Anne des Monts et le Cap-Chat de la municipalité de Gaspé.

Sur motion de M. Blake, la Chambre se forme en Comité pour considérer l'utilité d'amender l'acte pour la distribution des lois; et il est Résolu que les Lois Publiques et Générales seront seulement imprimées et distribuées aux frais de la Province.

Résolu.—Que les actes locaux et non particuliers ou personnels, seront imprimés aux frais de la Province et seulement pour l'utilité des juges, des départements publics et de la Législature.

Résolu.—Que les actes privés ou personnels seront imprimés par l'imprimeur de Sa Majesté, aux dépens des parties intéressées qui seront tenues d'en fournir 150 copies au gouvernement provincial.

M. Blake introduit un Bill fondé sur ces résolutions.

M. Boulton introduit un bill pour accorder un recours contre les Corporations Municipales pour les pertes et dommages causés par la destruction de la propriété par l'émeute. 2e lecture samedi.

L'hon. M. Baldwin présente un message de Son Excellence recommandant à la Chambre l'estimé supplémentaire suivant pour 1849.

Contingents additionnels de la Chambre d'Assemblée	£16,000 0 0
Pour rembourser George Chaperon des pertes encourues	34 10 0
Aide aux Sociétés d'Agriculture du Haut et du Bas Canada, £250 chaque	500 0 0
Dépenses pour admission de malades à l'Hôpital des Emigrés de Québec en 1848.	56 1 3
Prêt pour grain de semence aux comtés de Bonaventure et Gaspé.	1000 0 0
Salaires d'un Clerc additionnel, bureau de l'Adjudant des milices (C. Ouest)	40 0 0
Aide à l'Asile des Lunatiques de Beauport.	500 0 0

Maison de Correction des Trois-Rivières.	50 4 0
Prêt pour l'érection de l'Asile des Aliénés de Toronto pour être remboursé par taxe.	5000 0 0
	£23,230 11 3
Pour compléter les Canaux du St. Laurent.	20,000 0 0
Pour Boutées, Phares et hamets.	2,000 0 0
	£45,220 11 0

Ce message est référé au comité des Subsidés.

Ordonné que les Bills, pour remédier à certains vices de la loi criminelle; pour assurer la garantie de la Province aux chemins de fer; pour bâtir des cours et des prisons dans le Bas-Canada et pour faire des dispositions pour l'administration du département des Postes, soient grossoyés.

La chambre s'ajourne à Vendredi le 25; le 24 étant l'anniversaire de la naissance de la Reine.

Vendredi 25 Mai.

Les bills suivants sont passés:—Bills pour l'érection de cours et prisons dans certaines localités du Bas-Canada; pour remédier aux vices de l'administration de la Loi Criminelle; pour accorder la garantie de la province aux compagnies de Chemins de fer et pour la construction du chemin de fer de Québec à Halifax; pour amender la loi relativement à l'impression et à la distribution des statuts provinciaux; pour régler l'administration du département des postes quand il sera sous le contrôle du gouvernement provincial; pour incorporer la compagnie du chemin de fer de St. Laurent et de l'Atlantique; pour amender la loi incorporant les Médecins du Bas-Canada; pour incorporer la compagnie du Chemin de Fer de Vermont et de Montréal; pour autoriser les Syndics des Chemins de Barrières de Québec à acquérir le Pont Dorchester et pour d'autre fins, avec un amendement de M. Duchesnay ayant pour but de rendre en droit ligne partie du chemin de Ste. Foy qui conduit à la Côte du Cap Rouge.

M. Boulton introduit un bill pour incorporer l'Ecole de Médecine de Toronto. 2e lecture lundi.

Les amendements du Conseil Législatif au bill d'Incorporation du Barreau, sont agréés.

M. Chabot introduit un bill pour rappeler certaines parties de la loi des Ecoles et pour faire de meilleures dispositions pour le support des Ecoles dans les Cités de Québec et de Montréal. Ordonné que le dit bill soit grossoyé.

M. Drummond introduit un Bill pour corriger un erreur dans le bill de Judicature du Bas-Canada de cette session. Ordonné qu'il soit grossoyé après avoir été lu deux fois.

Un message du Conseil annonce la passation dans cette Chambre de divers bills, entre autres, du bill de la municipalité de Ste. Anne des Monts, et celui pour remédier aux vices de l'administration de la justice criminelle.

La Chambre adopte plusieurs résolutions pour le paiement des dépenses du gouvernement civil en 1849. M. Blake introduit un Bill basé sur ces résolutions.

Parmi les Items mentionnés dans ce bill se trouvent les allocations pour les maisons et institutions de Charité d'Education du Haut et du Bas-Canada. Nous les donnerons dans un prochain numéro.

Les bills pour corriger un erreur dans le bill de judicature et pour la saisie et vente des actions des fonds des Compagnies incorporés sont passés.

La Chambre s'ajourne n'étant pas en nombre.

ANNONCES-NOUVELLES.

Sucre raffiné, Vins, Thés etc.—G. B. SYMES & CIE. Brandy.—WELCH & DAVIES. Nouvel Etablissement de librairie.—J. T. BROUSSEAU.

Tabac en poudre, macouba, etc.—G. & H. GIBSONE.

ENCANS.

Boissons, Vaiselle, Poterie, etc.—PIERRE GINGRAS, JR.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



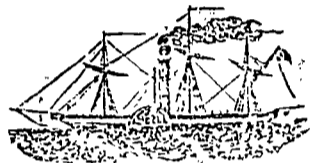
« Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas. »

QUÉBEC, 29 MAI, 1849.

Dépeches Télégraphiques

Transmises pour l'Ami de la Religion,

Arrivée du CALEDONIA.



NOUVELLES D'EUROPE

Jusqu'au 12 mai.

New-York, 26 mai 9 h. A. M.

Lo Steamer Caledonia est arrivé à Halifax, jeudi au soir. Il apporte des nouvelles de Liverpool du 12 mai, et £52,000 sterling en espèces.

Le Bill pour le rappel des Lois de Navigation a passé dans la Chambre des Lords par une majorité de 10.

On croit que la sentence de Smith d'Brien et de McManus sera exécutée. Le bruit courant est que la poursuite de Duffy est abandonnée.

Une guerre générale se prépare à éclater dans l'Europe Continentale. La querelle entre les Parlements et les divers Etats de l'Allemagne est rendue au plus haut degré d'intensité.

En Saxe un combat effrayant a déjà eu lieu. Des Nouvelles de Dreide, du 9 de mai, annoncent que les hostilités se continuent avec fureur entre les royalistes et les insurgés au désavantage de ces derniers.

Les membres du gouvernement provisoire ont été mis hors la loi et une récompense offerte pour leur arrestation. A Leipzig, des troubles ont aussi éclaté; mais ils ont été réprimés après une courte lutte entre les troupes et la populace.

Des lettres de Berlin, en date du 8 de mai disent qu'une insurrection a eu lieu. Le 7, les troupes et le peuple sont venus aux mains dans la ville. On dit qu'une insurrection avait aussi éclaté à Coblenz.

L'empire d'Autriche est sur le bord de la ruine par suite des succès continus des Hongrois. La Russie a envoyé un corps de troupes considérable contre les Hongrois, mais on pense qu'il faudra plus que les efforts réunis de l'Autriche et de la Russie pour anéantir l'insurrection de la Hongrie.

La Times de Londres du 11, dit qu'une note diplomatique de la part de la France et de la Grande Bretagne désapprouvant l'intervention de la Russie dans les affaires de l'Autriche et de la Hongrie, a été signifiée au cabinet de St. Petersburg; que dans cette note, on insiste sur la cessation de cette intervention.

Franco.—La rupture entre le Président de la République et Louis Bonaparte est complète; ils se font une guerre furieuse. L'expédition française en Italie a été repoussée et le capitaine Oudinot, parent du général de ce nom a été fait prisonnier. Les Français ont eu 180 morts et 400 blessés. Le général a retiré ses troupes et

attend les renforts qui lui ont été promis par le Président. Le général François a quitté Civita Vecchia le 2. Mazzini a annoncé que les triumvirs avaient reçu une députation de trois officiers du Général Oudinot qui, sur la question qui leur a été faite au sujet de l'occupation de Civita Vecchia ont répondu que c'était pour empêcher les Autrichiens d'envahir les Etats Romains, et pour s'enquérir de l'opinion du peuple sur la forme de gouvernement qu'il croyait la plus convenable, et pour opérer une parfaite réconciliation entre Pie IX et le peuple Romain. Le 27, l'armée de la constitution prit la résolution de s'opposer à l'entrée des Français dans Rome et fit ses préparatifs de défense.

Des ordres ont été donnés de miner le Palais Melvian, des barricades ont été élevées sur le chemin qui conduit à Civita Vecchia. Le chemin couvert entre le Château St. Ange et le Vatican a été détruit et on a employé les matériaux à former les avenues de la cité. Une députation du comité central a protesté contre l'invasion et a informé le général Oudinot que Rome s'opposerait à son entrée à main armée et ferait sauter le Quirinal, le Vatican et St. Pierre qui étaient déjà minés. Le général Oudinot a répondu que ses instructions étaient positives, qu'il entrerait dans Rome par force si on ne le recevait pas de bon gré.

Le général Oudinot a failli être fait prisonnier. Les journaux ne donnent aucune information certaine sur l'entrée des Français dans Rome. Tout ce que nous en savons, c'est que les Napolitains marchaient sur cette ville et on disait que les Français s'en empareraient avant eux.

MONTRÉAL, 26 mai, 7 h. P. M.

Le Lieutenant Général, Sir B. D'Urban, Chevalier de l'ordre du Bain est mort subitement ce matin à 9 heures et demie à l'Hotel Donegana. Maladie, enu dans l'estomac.

Le Capitaine Wiley, chef de Police a résigné.

On dit que le Parlement sera prorogé mardi, mais probablement, pas avant les funérailles de Sir B. D'Urban qui ne sont pas encore fixées.

Rien d'intéressant en fait de commerce et de produits. Ventes limitées.

Conseil Législatif.—Ordonné que le Bill du canal du Lac Champlain et du St. Laurent soit grossoyé.

Assemblée Législative, 24 mai. M. Chabot introduit un Bill pour faire de meilleures dispositions pour le support des Ecoles Communales des Cités de Québec et de Montréal. Ludeux fois.

M. Richards introduit un Bill pour autoriser les Juges de la Cour supérieure du Haut-Canada à nommer des commissaires dans le Bas-Canada.

Le Bill pourvoyant aux dépenses du gouvernement civil jusqu'au 31 Décembre 1839, est lu une 3e fois et passé.

MONTRÉAL, Lundi, 28 mai.

La malle anglaise est arrivée hier à 4 heures après midi. Les funérailles de Sir B. D'Urban ont lieu aujourd'hui à 11 heures.

Correspondance de Montréal. Traduit de l'anglais.

MONTRÉAL, 26 mai, 1849.

Monsieur,

L'insulte projetée faite au Gouverneur-Général par la presse Tory qui conseillait aux citoyens de Montréal d'aller laisser leurs cartes chez Sir B. D'Urban, à l'Hotel Donegana, le jour de la naissance de la Reine, n'a pas été effectuée. Comme ce jour était férié, j'ai pris la peine d'aller voir combien se rendraient à l'invitation des journaux Tories. Après avoir attendu assez longtemps, je vis enfin arriver l'éditeur du Courrier (l'....) qui, au lieu d'entrer par la grande porte d'entrée, se glissa par la porte qui conduit à l'appartement où l'on vend les liqueurs spiritueuses, pour témoigner sans doute sa loyauté aux verres et aux bouteilles de l'établissement.

Pieurs comme moi étaient aux aguets pour voir si le conseil des journaux loyaux prendrait, mais bien au contraire; car je ne crois pas que plus de 30 individus ultra-tories aient laissé leurs cartes chez Sir B. d'Urban.

Vous avez appris la mort de ce brave militaire. C'est une perte dans les circonstances critiques actuelles. Sa maladie a été courte. Il paraît que depuis plusieurs jours, Sir D'Urban était indisposé, et qu'il se préparait à descendre à Sorel après avoir donné ses instructions en cas d'émunte, au plus ancien colonel commandant les troupes, mais non pas à Gore qu'il savait être détesté par les troupes et encore plus par les citoyens.

Papineau est de tout point un Tory; il a pris sa place en Chambre dans les rangs Tories, entre McNabb et Gully! Qui se ressemble se rassemble. Sûrement que vous autres, Québécois n'entretenez aucune de ses opinions. Sa conduite passée et plus particulièrement ce qu'il a fait dernièrement, a ouvert les yeux et les oreilles de la petite et faible faction qu'il a en votre cité. Que vos concitoyens n'oublient point, qu'il a voté contre la translation du Siège du Gouvernement à Québec que par son vote seul, il a fait perdre le bill

de la représentation, et qu'il vient de déclarer que notre clergé n'était rien autre chose qu'une bande de fanatiques. Un tel homme avec de tels principes doit être rejeté par la société. Qu'il ose se montrer dans le comté St. Maurice, il verra comment il sera reçu. Pas un seul comte dans le district de Montréal voudrait être un tel homme.

La question du Siège du gouvernement a été discutée hier au Conseil Législatif, et les résolutions rejetées sur la raison que ce n'était pas un temps convenable pour s'occuper de cette question.

Quelque endettée que soit la Province, j'espère que le gouvernement sentira la nécessité de descendre à Québec pour plusieurs raisons, parcequ'il n'y a aucune bâtisse convenable pour y réunir le Parlement, et que quant à la bâtisse actuelle on ne peut rien en faire pour la rendre confortable à moins d'une grande dépense excédant £1000, avec le loyer qui n'est pas moindre de £1200, quelques uns même disent que c'est £1500. La province paie maintenant £1000 pour le loyer de l'Évêque Québec; en supposant que le gouvernement reste ici, ça ferait £2400 pour le loyer auxquels il faudrait ajouter les frais de réparations, d'ameublement qui confieraient plusieurs mille louis. La bâtisse de Québec, serait à peu de frais mise en état de recevoir les chambres du Parlement.

La bâtisse actuelle, (théâtre de Hayes) n'est pas convenable il y faut sans cesse monter et descendre.

Lundi la Chambre ne siégera pas en conséquence des funérailles de Sir B. D'Urban.

Conseil Législatif.—Les résolutions relatives au siège du gouvernement ont été perdues dans le Conseil Législatif qui se trouve être réduit maintenant presque aux seuls membres de Montréal, les autres ayant regagné leurs foyers. Au reste, ces résolutions et ces votes ne signifient pas grand chose, car après tout le gouvernement imperial a aussi son mot à dire sur cette question qui l'intéresse un peu.

HAUT-CANADA. Nous voyons par les journaux de cette partie de la province que les Loyaux Brûleurs de Montréal ont comploté sans leur hôte en calculant sur l'appui moral et physique de la population du Haut-Canada qui, au premier signal sera prête à marcher pour défendre l'ordre et les lois contre les attaques des Bandits enlariés des chefs Tories.

Le Général Rowan succède à Sir B. D'Urban. Il a dû arriver samedi au soir de Kingston à Montréal. Il a la réputation d'être un bon et brave militaire.

Parlement Provincial.—Le parlement sera prorogé mardi ou mercredi.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que la Chambre d'Assemblée vient de voter une somme de £250 pour aider notre compatriote F. X. Garneau, écuyer, à continuer son histoire du Canada.

Le comité de Santé du Conseil de Ville a ordonné aux citoyens de faire nettoyer les cours et lieux malpropres. Nous espérons que tout le monde exécutera avec promptitude les ordres donnés à ce sujet et qui sont dans l'intérêt de tous les habitants de cette ville. Nous appelons l'attention de l'Inspecteur des Chemins sur la partie Nord-Est de la Rue St. Joseph, dans la Haute Ville; il y trouvera mainte infraction aux lois de Police et de voirie.

L'on verra par une annonce publiée dans notre numéro de ce jour que M. N. H. Hamel et frère ont reçu leurs importations de printemps. Cette maison est trop bien connue pour que nous ayons besoin de réclamer pour elle le patronage du public. Les messieurs du clergé y trouveront surtout tous les effets dont ils peuvent avoir besoin.

Plusieurs articles remis faute de place.

GAZETTE DES MARCHANDS. Nouvelles Commerciales.

Boston, 21 Mai. Il y a en ce jour, une vente de 150 balles de Coton de la Nouvelle-Orléans, moyen, à 8 par cent plus bas que le prix courant.—GRAINS.—20,000 minots de blé vendus à 55 cents le minot; blé jaune, 60 cents. Un lot de Fleur du Michigan a été vendu pour \$4.75c. à \$4.87c. Genessee, \$5.12c. Les demandes sur la fleur sont des plus modérées.

BUFFALO, 21 Mai. Il a été reçu dans cette ville, durant la semaine terminant le 21 courant 28,000 quarts de fleur; 200,000 minots de blé; 17,000 minots autres grains. La fleur se vend lentement; elle se vend \$3.870, à \$4.06c; 5000 minots de bons blé de l'Ohio, vendus pour 90 c.

ALBANY, 21 mai. Reçu sur ce marché, durant la semaine, 80,800 quarts de fleur; 32,900 minots de blé. Les prix de la fleur sont fermes. 2,000 minots d'avoine ont été vendu 42 sous.

Toronto, 22 Mai. La fleur se vend 16s. à 21s-3d. par quart; farine d'avoine par quart de 196 lb. 18s. à 19s; blé, 4-3d. à 4s-6d. par minot; orge, 1s-6d. à 1s-9d; pois 1s-6d. à 2s. par minot, avoine 1s. à 1s-2d. par minot.

Prix courant du Bois à Québec. QUÉBEC, 26 mai 1849. Pin blanc, qualité inférieure, par pied 3d à 4d; de qualité supérieure, mesurée, 4d à 5d; pin rouge, en détail 3d à 9d; de en raft 5d à 9d; chêne, 1s-2d à 1s-3d; orme, pièce de 38 à 40 pieds, 8d à 9d par pied; Soliveau, pièce carrée, 4d à 6d; de plat, 2d à 4d; douves, stand. par mille £36 à £37-10; madriers de pin, £8 à £10; do d'épnette, 1er qualité £5-15 à £6; do de 2d qualité £4 à £4-10.

Nouvelles Maritimes. Le bateau à vapeur St. George, est arrivé vendredi après midi de la Grasse-Isle; il apporte qu'il n'y avait que deux vaisseaux en quarantaine, l'Industry, de Shigo, avec 176 passagers, et un brick, qui arrivait au moment où il laissait la station.

Le nombre des vaisseaux, entrés dans le port de Québec, depuis l'ouverture de la navigation, jusqu'à vendredi dernier, se monte à 182. L'année dernière à la même date, il y en avait 273; moins cette année 91.

Samedi matin, au chantier de M. T. C. Lee, Eer, une barque de 500 tonnaux a été mis à l'eau.

Importations du Canada.—Les importations du Canada, pour 1848, sur les marchandises sèches, etc., venant de Boston, s'élevèrent comme suit: Draperie, etc, importé pour la valeur de \$1,300,292; toile 1,567,621 verges; indiennes unies 9,707,237 verges; indiennes imprimés et teintes, 9,835,726 verges.

ARRIVAGES. 28. Barque Mearns, Smith 28 avril de Liverpool, à A. Gilmour et Cie, test,—pilote, R. Demers. Goëlette Ulair, Boulogne, 15 jours d'Halifax, sucre.

DÉCÈS. A la malbaie, le 17 du courant, à l'âge de 57 ans, Dame Marie Josephine Duguay, épouse d'Alexis Tremblay, Eer. marchand.

ANNONCES. TABAC EN POUDRE. A VENDRE par les Soussignés, TABAC en Poudre de la meilleure qualité, en barils. TABAC coupé supérieur. TABAC en Poudre et MACOUBAC fortement parfumé. G. & H. GIBSONE. Québec, 28 mai 1849.

A vendre par les Soussignés, Sucre Raffiné. Sucre blanc et jaune bûlard, Génievre, Brandy, Vin rouge, Montard, en jarres de 4 lb, Marinades, Fécules, Phés Souchong, Young Hyson et Bohea, Verre à Couronne et en Panier, Savon de Liverpool, Blanc de Momb. Verrière, Cables-Chaines, Aneres, Briques à feu, Cordages, Tapis. G. B. SYMES & Cie. Québec, 28 mai 1849.

Eiere Aloa de Younger. LE SOUSSIGNÉ. OFFRE en vente la célèbre BIERE cidessous, au trait et en bouteilles. La bière au trait se vend au vert; elle est vraiment excellente. Il fournit à toute heure des Soupes, Gouters, Lunche, &c., &c., et a constamment à son établissement des Pâtisseries de la plus riche et de la meilleure sorte. GEORGE SCOTT, Confiseur, Rue St. Pierre, Basse-Ville. Québec, 28 mai 1849.

Nouvel Etablissement. LE Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme IMPRIMEUR LIBRAIRE ET PAPETIER, RUE BUADE, 9 RUE BUADE, Haute-Ville, Haute-Ville. QUÉBEC. Il vient de recevoir par le CANADA, de Glasgow, un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes d'acier, de Gillott et Perry, en cartons et en boîtes. Plumes de Cigne et d'Oie, Enveloppes, Cire à cacheter, Encre, Encriers, Papiers portatifs, Pâte-à-bouche, Papier à musique, Carton, Dessin de Londres, Cartes, Plumes d'Or, etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux à détailler dont un catalogue sera publié dans le cours de la semaine. Une grande variété de LIVRES d'ECOLE, Dictionnaires, Atlas, Calendriers. Le soussigné espère par sa longue expérience dans cette branche de commerce, acquise dans un des plus anciens établissements, et par une stricte attention aux affaires mériter une part du patronage public. J. T. BROUSSEAU. Québec, 28 mai, 1849.

Vente par Encan. Par P. Gingras, jr. AUJOURD'HUI. Vente de Banqueroute.

Sera vendu Lundi, le 28 du courant, à la salle d'encan du sous-sol, sans la moindre réserve, par ordre des syndics: UNE variété d'effets provenant d'une banqueroute, consistant en Jamaïque, Whisky, Vin, Vinagre, Huile de lin, Vitres, Thé, Amidon, Poivre, Vaiselle, Poterie, Peinture, Quincaillerie, Cour, Bottes, Souffliers, etc. etc. La vente à DEUX heures. CONDITIONS—COMPTANT. P. GINGRAS, Junior, Québec, 28 mai 1849.

\$600 de Recompense. ATTENDU qu'une personne ou des personnes mal intentionnées, de bonne heure dans la matinée du 19 courant, ont illégalement, félonnement et malicieusement mis le feu à une bâtisse ou construction dans le chantier appartenant au Soussigné, à l'Ance de Wolfe, dans le voisinage de cette ville, Avis est en conséquence donné qu'une récompense de

CENT-CINQUANTE LIVRES courant seront payés à quiconque donnera des informations pour faire appréhender et convaincre le coupable ou les coupables. ALLAN GILMOUR & Cie. Québec, 28 mai, 1849.

LES Soussignés qui occupent des maisons dans l'Ance de Wolfe, offrent une récompense additionnelle de CINQUANTE LIVRES à être payés sur conviction du coupable ou des coupables. Robert McCord, John Hamilton, James Marriison, John Dolds, William Wright, Michael Lyueh, Henry Drain, Wm. Tweedell, David Cody, Richd. Cotter, John Corwell, M. Lynch jr, William Moore, James Lynch, Francis Doyle, Edwd. Malloy, Jno. Robertson, George Cartwell, Jones Ennis, Thos. Stewart, Thos. Carwell, jr, Walter Urming, George Chambers, Charles Buller, Sam. McMurdie, John Grimdmore, Samuel Campbell, John Galus, John Quinn, Hugh Miller, Robert Galus, Michael Carroll, John McCord, Wm Adams, Wm Healy, John Laughon, John McGorman, Wm Roberts, Geo. Brenner, Michael Lunis, James Campbell, Lawrence Mangan, Jereh. Donevan, John Hennessy, William Williams, Francis McCarty, James Daisey, A. Hammond, John Brady, Patrick Ferrol, Patrick Kenas, John Dempsey, John Bat. Noel, Wm. Dracou, George Brown, Isaac Deuce, John Humble, Patrick Doyle, John Murphy, Alex. Thomson, Peter Rae, David Boss, Thos Ray, Jos Beaumont, George Davison, James Walsh, William Quinn, Edward Quinn, John Fanning, John Reid, William Buchanan, John O'Neil, Durean Maina, Henry Quirt, John Morrison, John Coxon, Moses Murphy, Jno. Shaughlinsey, Wm. Reid, Jno. Madlison, Jno. McBride, Francis Barnett, Thos. Quitt, J. McGurn, Wm Detham, Wm Hill, Thos. Cartwell, Thos. Natch, James Shea, Arthy. White, Alex. Robinson, Wm. Henry Bent, Joshua Kur, S. Furlong, W. Nicholas, Wm. Anderson, Robert Trecaas, Robert Ennis, Thos. Cullen, Thomas LeLahan, John Adams, W. Robinson, R. DeLesse, jr, John Caneford, Patrick Houlihan, Patrick Walsh, J. Lynch, Daniel Mollard, Edward Cody, Thos. Cordly, Thos. Humble, Peter Lavelle, John Reilly, Donn'd McKimor, Wm Young, John McCormick, Wm Paul, James G'Dorovan, Edward Elsworth, Michael Donegath, James Doh, Wm Lynch, Thos Cullen, Garret Murphy, John Wilson, Philip H. Rogers, Robert Carswell, Samuel Campbell, Walter Shallow, Patrick Kelly, Jant. Donaghue, Thomas Walsh.

Maintenant en débauchement du Soussigné, et à vendre par les Soussignés: 11 BARRIQUES de meilleur BRANDY de Cognac, marque de Hennessy 1847. WELCH & DAVIES. Québec, 28 mai, 1849.

VIN DE PORTO. A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ: 10 BARRIQUES de Vin de Porto de Sandeman & Cie, Vendanges de 1846. WELCH & DAVIES. Québec, 28 mai 1849.

UNE CARTE. Le soussigné est maintenant prêt à recevoir un nombre limité de cartes à être insérées dans les diverses branches de l'Échelle, de l'Échelle, et du Géométrie, conjointement, au rétablissement, au gré de l'élève. Le soussigné est également, mesurement de toute espèce, Géométrie, mathématiques, Mécanique, etc. CHS. BAILLARGE, Château St. Louis, 14 mars 1845.

Avoent, a établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour.—4 mai, 1849.

ANNONCES.

BOUGIES DE NUIT SANS EGALES.

LAMPES et LUMIERES ALBERT, Brevetées.

Le Soussigné demande à annoncer qu'il a reçu par le "Doux" une quantité des susdites LAMPES ALBERT brevetées, qui de tous les modes d'éclairage de nuit, sont les plus économiques, les plus sûres, les plus simples et les plus efficaces.

Il reçoit un assortiment général d'Outils, de Coutellerie, de Peintures, Couleurs, &c.

Maintenant en débarquement et à vendre par les Soussignés: GENÈVRE de Kuyper. Thé Twankay.

CHS. E. LEVEY & Cie, Québec, 21 mai 1849.

JOS GAUVIN,

No. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville, QUÉBEC.

Le Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

Quincaillerie et Ferronnerie.

Dans la maison ci-devant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est au complet, et il ose assurer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés.

Rue La Fabrique, Vis-à-vis le magasin de M. Boisseau. JOS. GAUVIN. Québec, 25 mai 1849.

SEL.

Venant d'arriver par le "Lady Elgin" et à vendre par les Soussignés:—

300 TONNES de Sel de Liverpool en pain, 4000 sacs de 3 boisseaux chaque, C. E. LEVEY & Cie. Québec, 23 mai 1849.

A VENDRE ex "LADY ELGIN," de Liverpool.

TOUPPE anglaise, Vaisselle du Canada, Peinture, &c. C. E. LEVEY & Cie. Québec, 23 mai 1849.

A VENDRE.—A FLOT. CHARBON de forge double tré, Charbon pour bateaux à vapeur, Coke de fonderie. C. E. LEVEY, & Cie. Québec, 21 mai 1849.

A vendre par les Soussignés. CHARBON de Smith double criblé, BRIQUET à Feu, Briques Grises, Peinture blanche, Nos. 1, X, XX, XXX. Colle, Vitres, Cloux à planches. C. E. LEVEY & Cie. Québec, 4 mai, 1849.

A Vendre par les Soussignés. SUCRE Raffiné, Indigo, Thé, Twankay et Jennie Hyson, Vins de Porto, en bouteilles et en bouteilles, Bouteilles à vin et Pipes T. D. Ancres, Chaines, Grelons, Chevilles, Barres de fer, Cuivre, Verroux, de métal jaune et de composition. C. E. LEVEY & Cie. Québec, 4 mai, 1849.

A VENDRE. BLE, ORGE, POIS, FARINE ENTIERE en poches et en quart, FLEUR fine et superfine. ADAM BURNS. Québec, 30 avril 1849.

Grains de Semence. 200 MINOTS de plus beau BLE de la MER NOIRE. 200 minots, ORGE Supérieure, Un petit lot ORGE très supérieure double récolte. ADAM BURNS. Québec, 30 avril 1849.

Grains de Semence. 200 MINOTS de plus beau BLE de la MER NOIRE. 200 minots, ORGE Supérieure, Un petit lot ORGE très supérieure double récolte. ADAM BURNS. Québec, 30 avril 1849.

Grains de Semence. 200 MINOTS de plus beau BLE de la MER NOIRE. 200 minots, ORGE Supérieure, Un petit lot ORGE très supérieure double récolte. ADAM BURNS. Québec, 30 avril 1849.

Grains de Semence. 200 MINOTS de plus beau BLE de la MER NOIRE. 200 minots, ORGE Supérieure, Un petit lot ORGE très supérieure double récolte. ADAM BURNS. Québec, 30 avril 1849.

Grains de Semence. 200 MINOTS de plus beau BLE de la MER NOIRE. 200 minots, ORGE Supérieure, Un petit lot ORGE très supérieure double récolte. ADAM BURNS. Québec, 30 avril 1849.

Grains de Semence. 200 MINOTS de plus beau BLE de la MER NOIRE. 200 minots, ORGE Supérieure, Un petit lot ORGE très supérieure double récolte. ADAM BURNS. Québec, 30 avril 1849.

Grains de Semence. 200 MINOTS de plus beau BLE de la MER NOIRE. 200 minots, ORGE Supérieure, Un petit lot ORGE très supérieure double récolte. ADAM BURNS. Québec, 30 avril 1849.

Grains de Semence. 200 MINOTS de plus beau BLE de la MER NOIRE. 200 minots, ORGE Supérieure, Un petit lot ORGE très supérieure double récolte. ADAM BURNS. Québec, 30 avril 1849.

Grains de Semence. 200 MINOTS de plus beau BLE de la MER NOIRE. 200 minots, ORGE Supérieure, Un petit lot ORGE très supérieure double récolte. ADAM BURNS. Québec, 30 avril 1849.

Grains de Semence. 200 MINOTS de plus beau BLE de la MER NOIRE. 200 minots, ORGE Supérieure, Un petit lot ORGE très supérieure double récolte. ADAM BURNS. Québec, 30 avril 1849.

Grains de Semence. 200 MINOTS de plus beau BLE de la MER NOIRE. 200 minots, ORGE Supérieure, Un petit lot ORGE très supérieure double récolte. ADAM BURNS. Québec, 30 avril 1849.

Grains de Semence. 200 MINOTS de plus beau BLE de la MER NOIRE. 200 minots, ORGE Supérieure, Un petit lot ORGE très supérieure double récolte. ADAM BURNS. Québec, 30 avril 1849.

Grains de Semence. 200 MINOTS de plus beau BLE de la MER NOIRE. 200 minots, ORGE Supérieure, Un petit lot ORGE très supérieure double récolte. ADAM BURNS. Québec, 30 avril 1849.

Grains de Semence. 200 MINOTS de plus beau BLE de la MER NOIRE. 200 minots, ORGE Supérieure, Un petit lot ORGE très supérieure double récolte. ADAM BURNS. Québec, 30 avril 1849.

Grains de Semence. 200 MINOTS de plus beau BLE de la MER NOIRE. 200 minots, ORGE Supérieure, Un petit lot ORGE très supérieure double récolte. ADAM BURNS. Québec, 30 avril 1849.

ANNONCES.

Un dernier Avis.

Nous informons tous nos abonnés de la ville et des campagnes, qui ne nous ont rien payé depuis que notre journal existe, qu'au 18 juin prochain, le journal ne leur sera plus expédié, et des mesures rigoureuses seront prises. Il nous est pénible d'en venir là, mais la négligence d'un certain nombre de nos abonnés nous y oblige, et notre intérêt personnel nous force à rayer les noms de ceux qui veulent notre ruine, en ne payant pas leurs abonnements.

Aucune dépense n'a été épargnée pour mettre notre journal sur le meilleur pied possible. Aujourd'hui même, nous n'avons pas hésité d'entrer dans des dépenses considérables pour les dépêches du Télégraphe que nous recevons pour chaque numéro, et dont l'Ami de la Religion, est le premier et le seul des journaux français, de tout le Canada, pensons-nous, qui offre cet avantage à ses abonnés, afin de leurs procurer les nouvelles les plus intéressantes de tous les pays. Est-ce ainsi que l'on reconnaît nos efforts?

Nous dirons, en même temps, pour l'information des nouveaux abonnés, que vu la modicité du prix d'abonnement, nos conditions sont payable d'avance.

Nouveau Magasin de Grains.

Le soussigné prévient ses amis et le public en général, qu'il vient de s'établir dans la rue St. Vallier, porte voisine de la demeure de feu ci-devant FRÈRE-LOUIS, il aura toujours en main un assortiment varié de farine, Son, Grains, Avoine, Orge, Pois, etc, etc, qu'il vendra à des prix des plus réduits, pour argent comptant. DAVID DRAPEAU, Québec, 14 Mai 1849.

JOHN D. TRIPP.

En adressant ses remerciements les plus sincères au public et Messieurs de Québec, les informe respectueusement qu'il est maintenant prêt à prendre des pensionnaires pour l'hiver à des conditions raisonnables, et assure ceux qui voudront bien le favoriser, qu'il n'épargnera rien pour leur procurer tout le confort possible.

N. B. Gouters et Lunch prêts sous le plus court délai. Québec, 1 décembre 1848.

ATTENTION.

DEUX ou trois jeunes gens pourraient se procurer une maison de pension, dans une famille privée, dans la Haute-Ville. S'adresser à ce bureau. Québec, 13 avril 1849.

ECOLE DU MONT-PLAISANT,

FRANÇAISE ET ANGLAISE tenue par J. G. SMITH, Rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean, en haut de l'Eglise.—Québec, 7 mai 1849.

Changement de domicile.

Ed. Thivierge, Marchand-Tailleur, RUE DESFOSSÉS, Porte voisine de M. Larivière.



MARCHAND-TAILLEUR, RUE DESFOSSÉS, Porte voisine de M. Larivière.

REMERCIEMENTS ses amis et le public en général de l'encouragement libéral qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et les prévient qu'il a transporté son magasin et sa boutique en la rue Des-Fossés, paroisse de St. Roch de Québec, porte voisine du magasin de meubles de M. P. Larivière, où il continuera comme par le passé à avoir un assortiment de marchandises de goût dans sa ligne, et de plus il vient de recevoir des Etats-Unis les différentes modes et coupes de la saison. Québec, 7 mai 1849.

NOUVELLE PUBLICATION.

NOUVEAU MANUEL MILITAIRE.

La connaissance du fusil comme arme offensive et défensive, des révolutions militaires et de la discipline augmentée de beaucoup la force de tout corps armé. Au Canada, où tout citoyen peut être appelé un jour à l'autre, à s'armer pour la défense de sa nationalité et de sa patrie, nous croyons qu'il serait utile et avantageux, autant pour les officiers de Milice que pour tous les autres citoyens, de pouvoir se procurer les connaissances indispensables de l'art de la guerre; en conséquence, comme ancien militaire, nous n'avons écrit, pour faire UN NOUVEAU MANUEL MILITAIRE, contenant tout ce qui se rapporte à l'école du Soldat, à l'école du peloton, à la conduite d'une compagnie, et aux différentes espèces de feux; vol. in-8 de 120 à 150 pages.

Si nous recevons de l'encouragement, nous donnerons ensuite l'école du bataillon et la tactique des grandes manœuvres.

L'ouvrage s'imprimera dès qu'un nombre suffisant de souscripteurs, à un chelin trois pence et demi, nous fournira les moyens nécessaires. A cet effet, des listes de souscriptions sont maintenant ouvertes aux bureaux de la Mine et de l'Ansoir, et s'ouvriront chez M. les journalistes qui voudront bien s'en charger dans les diverses parties du pays, et qui en donneront avis public. Mrs. les agents des journaux canadiens, et toute personne qui fournira huit souscripteurs, recevra un exemplaire gratis.

S'adresser à notre demeure par occasion ou par lettres affranchies, chez M. PIERRE LECLAIRE, vis-à-vis de l'embarcadere du steamboat Jacques Cartier, rue des Commissaires No. 22. C. DUMESNIL, Montréal.

Des listes seront déposées à ce bureau. Québec, 21 mai 1849.

UN JEUNE INSTITUTEUR.

CAPABLE d'enseigner le français, l'arithmétique, la géographie et même la tenue des livres demande une situation comme instituteur à la campagne. Ce monsieur a obtenu du bureau des Examineurs un brevet de capacité, et fournira les certificats les plus satisfaisants. S'adresser à ce bureau. Québec, 14 Mai 1849.

ANNONCES.

GRANDE ATTRACTION!

Exhibition d'une Pièce curieuse d'Horlogerie, à la Chambre d'Assemblée, Jeudi prochain, ET LES JOURS SUIVANTS

Depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 de l'après-midi et le soir depuis 7 jusqu'à 9 heures.

Il sera exhibé une pièce curieuse d'Horlogerie, inventée par le soussigné, dont voici les dimensions. C'est une horloge-montre à cinq cadrans dont quatre de 4 pieds de diamètre, indiquent l'heure au dehors, et un de 2 pieds de diamètre à l'intérieur, l'horloge suppose sur un édifice quelconque.

Elle sonne à toutes les heures, demi-heures et quarts d'heure, et préside à cette opération par des airs variés; donne le signal de l'Angelus aux heures prescrites; indique le quantième du mois au son de la cloche, et peut donner l'alarme aux quatre coins de la cité dans un cas d'incendie. Le mécanisme embrasse une surface de 6 pieds sur 5 et demi, sur une profondeur de 3 pieds et demi pèse 750 livres, sans inclure la pesanteur des poids qui s'élève à 850 livres, et celle des neuf cloches pesant ensemble 86 livres. L'horloge opérera 40 jours sans la monter.

Le mécanisme sera visible le jour de l'exhibition ANT. ROUSSEAU. Prix admission.—1s.—3d. Enfants, moitié. Les cartes seront vendues à la porte. Québec, 9 mai 1849.

MAGASIN NOUVEAU.

Le Soussigné, ci-devant dans l'établissement de M. Ls. Bil deau, informe le public qu'il a ouvert un MAGASIN à son propre compte, à sa résidence actuelle, Rue LA FABRIQUE, No. 9. Il espère mériter l'encouragement public et de ses amis en particulier, par le choix et la variété de son assortiment et la modicité de ses prix. J. ROY. Québec, 11 mai 1849.

Bâtisses Wolfe

A LOUER. Le superbe magasin maintenant occupé par M. McGill, s'aligne, bâtisse Wolf, Rue St. Jean, s'adresser à

F. EVANTUREL, Avocat. No. 32, rue St. Louis. Québec, 2 Février 1849.

A LOUER A LA POINTE LEVY, (En Haut de la côte (à l'Ouest.)

UNE MAISON et DEUX magasins, l'un de 25 sur 50, l'autre de 20 sur 20 pieds, avec jardin, puits et dépendances, dans une excellente place pour le commerce, et propre à une ou deux familles. S'adresser à

ALBERT ANGERS, Faubourg St. Jean, Rue St. Jean. Québec, 16 mars 1849.



Société St. Jean-Baptiste DE QUÉBEC.

LES membres de cette société sont priés de prendre leurs cartes pour l'année 1849 aussi vite que possible.

Les percepteurs de chaque section sont chargés de les distribuer et on en trouvera à leur domicile respectif.

Les moyens ont été pris pour célébrer la fête annuelle du 24 juin prochain avec encore plus d'éclat que dans aucune année précédente. L'inauguration de la nouvelle église de St. Jean doit avoir lieu le même jour, et la société assistera en corps à la première messe solennelle qui y sera célébrée.

Les préparatifs ont été faits pour avoir un corps de musique vocale et instrumentale, composée des artistes et des amateurs les plus distingués de Québec. La société a reçu des Etats-Unis, à grands frais, une collection des meilleurs instruments, elle a organisé une bande de musique attachée à la société sous la direction habile de M. Evanturel. Un banquet aura lieu, si avant le 10 juin il a été inscrit assez de souscriptions chez les percepteurs.

La société invite les diverses autres sociétés St. Jean-Baptiste existant en Amérique à envoyer des députés pour les représenter à la procession et au banquet, et il leur sera réservée une place particulière. Toutes les sociétés de tempérance et philanthropiques sont considérées comme sociétés sœurs; et leurs députés seront admis de droit dans le rang de cette association.

Un programme de la procession et du banquet sera publié plus tard.

Personne ne sera admis, à moins qu'il n'exhibe une carte d'admission et n'ait payé sa contribution. Par ordre du comité de régie.

ULRIC J. TESSIER, Secrétaire, archiviste, S. S. J. B. Q. Québec, 16 mai 1849.—2f. s.

Alex. Lafrance,

RELIEUR, DEMEURE maintenant au No. 65, dans le haut de la maison occupée par M. C. Pagenau, marchand, près de la maison Terre, Rue St. Jean, Haute-Ville. Québec, 7 mai 1849.

Changement de Domicile.

Pierre Gingras, jr. ENCANTEUR & COURTIER,

PREND la liberté de prévenir ses pratiques et le public en général qu'il a transporté son magasin et sa salle d'Encaen en la Rue SAULT au MATELOT No. 8, où il sera prêt à recevoir les marchandises que l'on voudra bien lui confier. Québec, 9 mai 1849.

ANNONCES.

Livres Nouveaux.

RECUS par les Soussignés via le Hâvre et New-York, consistant en Ouvrages de LITTÉRATURE, THÉOLOGIE, SCIENCES, EDUCATION, etc. etc. etc. J. & O. CREMAZIE. Québec, 14 mai 1849.

PIANOS MIS D'ACCORD.

ETIENNE MONTMINY, est prêt à mettre d'accord les Pianos qu'on voudra bien lui confier, à l'année ou autrement. Tous ordres laissés au bureau de ce journal, ou chez lui, Rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Dorchester, recevra une prompte attention. Québec, 21 mai 1849.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ a commencé comme Entrepreneur et Courtier, dans la grande bâtisse formant le coin des Rues St. JACQUES et St. PIERRE, ci-devant occupée par MM. J. & J. M. FRASER. Livrés de toutes sortes seront reçus pour emmagasinage à des taux extrêmement bas, il sera fait des avances modérées sur les dépôts, si on l'exige. Chas. A. HOLT. Québec, 11 mai 1849.

M. PATRY,

Architecte, demeure Rue Desfosés, vis-à-vis chez M. Thos. Larivière, St. Roch de Québec.—4 mai 1849.

Marchandises Nouvelles!

CHAPEAUX DE SATIN.

LES Soussignés viennent de recevoir par le Douglass de Londres, le Rory O'Moore de Liverpool, et le Canada de Glasgow, et par d'autres vaisseaux, leur ASSORTIMENT GENERAL DE MARCHANDISES SECHES,

qu'ils vendent en gros et en détail. Leur assortiment de Draps, de Casimirs et de Patrons de vestes, mérite une attention toute spéciale tant sous le rapport du choix que sous celui du prix.

Leurs CHAPEAUX, dits à la NAROLSON, sont de la plus belle qualité et dans le dernier goût, tels qu'il ne s'en trouve nulle part sur le marché de Québec.

AUSSI.

CHAPEAUX MANUFACTURÉS tout exprès pour les Messieurs du Clergé, et un assortiment d'étoffes à soutanes. Hamel & Frère. Québec, 28 mai, 1849.

W. H. ASHWORTH & Co.

ETABLISSEMENT DE

Chapeaux et de Fourrures,

22, RUE LA FABRIQUE, QUÉBEC.

INFORMENT respectueusement leurs amis et le public en général, qu'ils ont reçu via New-York, un grand et superbe ASSORTIMENT de CHAPEAUX, qui, pour l'élegance et la légèreté, surpassent tout ce qui a été jusqu'ici offert au public, comprenant toutes les variétés et les modes pour l'été.

Ils prennent la liberté d'attirer l'attention des Messieurs sur leurs meilleurs Chapeaux de Gutta Percha

velouté, dont ils ont reçu quelques nuances dans le dernier goût de Paris. Leur légèreté et leur élasticité aussi bien que leur nouveauté, les rendent dignes d'attention.

—AUSSI—

Meilleur CASTORS de Cooper et Cie, de Londres; Chapeaux moyens et communs de Castor et de Satin, qu'ils sont disposés à vendre à des prix très réduits, tel que suit:

Table with 4 columns: Item, Price (suparavant), Price (maintenant), Price (20s). Rows include Meilleur castor, Chapeaux à patente, teint à la vapeur, Do Double velouté, Chapeaux forts et imperméables, Chapeaux de Satin depuis 5s et au-dessus.

Constantement en main, Chapeaux à calotte haute et basse, pour le soleil, de Rowdy, Palo Alto, Pedro, Chapeaux avec dessus ciré, Glengarry, &c., &c.

CHAPEAUX D'AMAZONE,

Casquettes de drap, Navales, Militaires et de gout, &c., &c.

W. H. A. & Cie, en offrant leurs remerciements pour le soutien sans exemple donné à leur établissement, prennent la liberté d'informer qu'aucuns efforts de leur part ne seront épargnés pour mériter le même patronage.

POINT DE SECOND PRIX.

Québec, 16 mai, 1849

Dépot de Miroirs et d'Horloges Américaines.

No. 9 RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE

—AVIS—

VENTE du soir par le soussigné, de Marchandise Sèches, Hardes faites, Quincaillerie etc etc. les LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS, de chaque semaine pendant l'été.

Conditions — COMPTANT.

P. O'DOUD, E. & C.

Québec, 16 mai 1849.

Avis aux Marchands.

IMPORTANT POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE.

Le Propriétaire de l'Ami de la Religion et de la Patrie prend la liberté d'offrir à ses amis et au public en général...

Voici la saison des affaires qui va bientôt commencer pour le commerce et l'industrie en général...

La circulation de l'Ami de la Religion et de la Patrie s'étendant rapidement de jour en jour...

Pour donner des facilités aux personnes qui annoncent, nous avons adopté un plan qui ne manquera pas d'être avantageux...

A dater de ce jour, nous affirmerons à l'année, les colonnes ou parties de colonnes, de notre journal, pour la somme de £ aux marchands ou autres personnes...

Nous espérons que ce nouveau moyen, aura l'effet d'engager la plus grande partie des marchands canadiens-français à s'annoncer.

Joseph Petitclerc, Notaire, rue St. Joseph, No. 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

DEUX ENFANTS GUERIS.

Nous n'avons pas entendu parler d'une famille qui ait fait usage de la Salsepareille du Dr. Townsend...

Dr. Townsend:—Cher monsieur, deux de mes enfants ont été guéris de la dysenterie et de la maladie de Pété par l'usage de votre Salsepareille.

Blackwells Island, 14 Sept. 1847. Dr. Townsend:—Cher monsieur, j'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme...

Blackwells Island, 14 Sept. 1847. Dr. Townsend:—Cher monsieur, j'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme...

Blackwells Island, 14 Sept. 1847. Dr. Townsend:—Cher monsieur, j'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme...

Blackwells Island, 14 Sept. 1847. Dr. Townsend:—Cher monsieur, j'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme...

Blackwells Island, 14 Sept. 1847. Dr. Townsend:—Cher monsieur, j'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme...

Blackwells Island, 14 Sept. 1847. Dr. Townsend:—Cher monsieur, j'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme...

Blackwells Island, 14 Sept. 1847. Dr. Townsend:—Cher monsieur, j'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme...

Blackwells Island, 14 Sept. 1847. Dr. Townsend:—Cher monsieur, j'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme...

Blackwells Island, 14 Sept. 1847. Dr. Townsend:—Cher monsieur, j'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme...

Blackwells Island, 14 Sept. 1847. Dr. Townsend:—Cher monsieur, j'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme...

Blackwells Island, 14 Sept. 1847. Dr. Townsend:—Cher monsieur, j'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme...

Blackwells Island, 14 Sept. 1847. Dr. Townsend:—Cher monsieur, j'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme...

Blackwells Island, 14 Sept. 1847. Dr. Townsend:—Cher monsieur, j'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme...

Blackwells Island, 14 Sept. 1847. Dr. Townsend:—Cher monsieur, j'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme...

Blackwells Island, 14 Sept. 1847. Dr. Townsend:—Cher monsieur, j'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme...

Blackwells Island, 14 Sept. 1847. Dr. Townsend:—Cher monsieur, j'ai souffert terriblement pendant neuf ans de Rhumatisme...

GRAND TIRAGE AU SORT DE PROPRIETES FONCIERES, SITUÉES DANS LA CITE ET LES ENVIRONS DE QUEBEC, COMPRENANT TREIZE LOTS, dont la valeur est comme suit:

Table with 2 columns: VALEUR DE CHAQUE LOT and REVENU ANNUEL. Lists 13 lots with values ranging from £2,500 to £125 and annual revenues from £150 to £9.

Ce montant est divisé en 1375 parts de £5 chaque. Ceux qui désirent acquérir des actions dans ce Tirage au sort, signeront le programme...

Le tirage aura lieu aussitôt que toutes les parts seront prises, et il sera donné avis dans les papiers publics, du temps et du lieu du tirage.

Sur tel avis, chacun devra déposer dans une des Banques, indiquées dans tel avis, soit à Québec ou à Montréal, le prix des actions qu'il aura prises...

Les propriétés seront franches et quittes de toute dette et hypothèques. Et afin de donner toute sûreté à ceux auxquels les lots écherront...

PREMIER LOT.—Un qui situé en la Basse-Ville de Québec, du côté nord de la rue St. Paul, sur la rivière St. Charles...

SECOND LOT.—Comprend un terrain situé en la Basse-Ville de Québec, quartier St. Pierre, au côté nord de la rue St. Paul...

THROISIEME LOT.—Un lopin de terre situé en la paroisse de Charlesbourg, Seigneurie de Notre Dame des Anges...

QUATRIEME LOT.—Un lopin de terre, distrait du lot ci-dessus troisième, désigné, au coin sud-ouest d'icelle...

CINQUIEME LOT.—Se compose d'un lopin de terre situé au même lieu, d'un arpent et demi de large sur un arpent et cinq perches de profondeur...

SIXIEME LOT.—Un morceau de terre, situé au village St. Pierre, dans la dite paroisse de Charlesbourg...

SEPTIEME LOT.—Une terre située à la côte St. Pierre, en la dite paroisse de Charlesbourg...

HUITIEME LOT.—Une terre située dans la paroisse de St. Dunstan, à l'endroit nommé Waterloo Settlement...

NEUVIEME LOT.—Un emplacement situé au Faubourg St. Jean de cette ville, au côté sud de la rue St. Jean...

DIXIEME LOT.—Un emplacement situé au dit Faubourg St. Jean, derrière l'emplacement du dit Daniel Hodge...

ONZIEME LOT.—Un emplacement au côté de celui ci-dessus dernièrement désigné de 43 pieds 7 pouces de front...

DOUZIEME LOT.—Un emplacement situé en la dite paroisse de Charlesbourg, au côté sud de la rue Richelieu...

TREIZIEME LOT.—Un lopin de terre situé au dit Faubourg St. Jean, au côté nord-est de la rue Plessis...

Des listes de souscriptions sont déposées à la Bourse, aux bureaux des divers journaux et chez tous les libraires.

F. J. PARENT. Québec 14 mars 1848.

G. Passio, Italien.

Rue Comblard, Haute-Ville, Québec, 6 octobre, 1848.

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC.

APPEL AUX ARTISANS et AUX OUVRIERS.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec tient ses premières séances...

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables...

Le Journal paraît deux fois par semaine, le Mardi et vendredi; il est Religieux, Politique, Commercial et Littéraire.

MELANGES RELIGIEUX. Ce Journal paraît deux fois par semaine...

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie. J. D. FERGUSON. HORLOGER ET BIJOUTIER.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général...

Conditions. L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine...

PRIX DES ANNONCES. Pour six lignes et au-dessous...

Liste des Agents. Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal...

Montreal, MM. E. R. Fabre, etc. Trois-Rivières, P. Nourie, etc.

Repentigny, A. Dallaire, etc. Sherbrooke, D. V. St. Cyr, etc.

Pointe Lévy, Paul Thibodeau, etc. Beaumont, Chs. Leclerc, etc.

St. Thomas, Mr. l'abbé Bernard. Ilet, L. Ballentyne, etc.

St. Anne la Poutrière, Ls. Morin, etc. St. Charles, Riv. Boyer, etc.

Ile-Verte, H. Roy, etc. Rimouski, John Heath, etc.

St. Simon, Chs. Frs. Caron, etc. Beauséjour, Mr. l'abbé Bernard.

Château-Richer, L. C. LeFrançois, etc. Lethbridge, J. Filteau, etc.

St. Estache, Dist. M. Dannequin, etc. St. Jean Port-Joli, Ls. Dubuc, etc.

St. Malte, Mr. l'abbé Godbout. St. François, Riv. du St. J. Philippe Godbout.

St. Michel, Mr. Pouliot, etc. St. D. Riv. (en bas), F. Jure, etc.

St. Roch des Jaloux, L. Tremblay, etc. Rivière du Loup, (en bas), Mr. B. Blarquet.

St. Foy, Mr. B. Blarquet. Trois-Rivières, P. Fournier, etc.

St. Germain, H. Tanguay, etc. Rivière du Loup, Thos. Bégin, etc.

Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE. BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉBEC.